

Les services de garde dans notre communauté

Votre club a choisi de retenir les services de garde comme un enjeu de défense d'intérêts! Le bureau national a conçu plusieurs documents pour vous aider à être efficace dans votre défense. L'un de ces documents s'intitule **Les services de garde – Des histoires vécues dans notre communauté**. Une fois rempli, votre club pourra l'utiliser pour illustrer le besoin réel de services de garde dans votre communauté – et par extension au Canada. Nous vous recommandons d'y inscrire de courtes histoires racontant les expériences de vraies personnes avec le système actuel de services de garde (ou leur absence). Les membres de votre club peuvent partager leurs propres expériences ou interroger leurs voisins, enfants et amis. Les questions qui suivent ont pour but d'obtenir le récit de personnes n'ayant pas eu accès à des services de garde adéquats et de connaître les conséquences de cet accès limité.

Voici quelques questions pour amorcer la discussion :

- Quelle est votre expérience personnelle des services de garde?
- Quels obstacles avez-vous rencontrés en tentant d'avoir accès à un service de garde?
- Avez-vous pu avoir accès au type de service de garde que vous désiriez obtenir?
- Avez-vous dû faire des compromis (en matière de budget, d'arrangements familiaux ou de carrière) pour obtenir des services de garde?
- Quels ont été les conséquences de vos arrangements en matière de services de garde sur les autres aspects de votre vie?

Nous vous recommandons de raconter ces histoires en utilisant de courtes citations des personnes interrogées. Si vous choisissez d'inscrire les noms, assurez-vous d'obtenir les autorisations nécessaires! Comme vous pouvez le constater dans son document joint, le Conseil de la Colombie-Britannique a pour sa part choisi de ne pas indiquer le nom des personnes citées.
